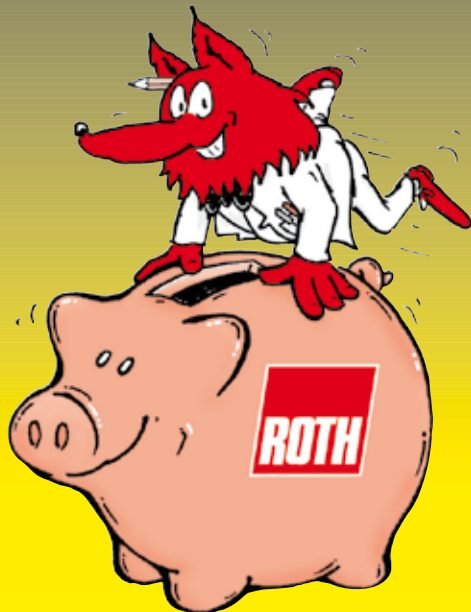




Matériel de laboratoire \_ Life Science \_  
Produits Chimiques



**Des offres spéciales  
et des nouveautés  
régulièrement dans  
notre  
MAILING**

**www.carlroth.fr**  
Nouveautés et offres spéciales

**Les renards futés du  
laboratoire commandent  
chez ROTH**

**Roth Sochiel E.U.R.L.**

3, rue de la Chapelle \_ B.P. 11 \_ 67630 Lauterbourg  
Tél: 03 88 94 82 42 \_ Fax: 03 88 54 63 93  
E-mail: info@rothsochiel.fr \_ www.carlroth.fr



## Du nouveau au Réseau National de Surveillance Aérobiologique !

**Nous vous avons présenté le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) dans la Gazette en 2001 et celui-ci s'est bien étoffé depuis, prenant une ampleur considérable et indispensable. Depuis janvier 2009, le RNSA est devenu un organisme sans but lucratif (OSBL).**

Avec ses 70 capteurs répartis sur toute la France, le RNSA ne se contente pas uniquement de prendre la mesure du pollen, il observe également les plantes et leurs étapes de floraison, afin de donner des informations efficaces sur la production annuelle de pollen.

Un réseau de médecins sentinelles détermine un indice clinique et souligne l'impact sanitaire de l'exposition au pollen.

Il faut savoir que tous les pollens ne sont pas allergisants et qu'ils peuvent changer d'une année sur l'autre. Pour être allergisant, un grain de pollen doit disposer de substances (protéines ou glycoprotéines) reconnues comme immunologiquement néfastes pour un individu donné. Par ailleurs, pour la même quantité de pollen, le taux d'allergènes peut fortement augmenter d'une année sur l'autre ou bien baisser. Il existe sur le site internet du RNSA ([www.pollens.fr](http://www.pollens.fr)) un système d'alerte gratuit qui informe régulièrement sur le sujet.

### Etudes précises du Pollen et des moisissures

Créé en 1996 sous la forme d'une association loi 1901, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique a un objectif principal : l'étude du contenu de l'air en particules biologiques (pollens et moisissures) pouvant avoir une incidence sur le risque allergique pour la population. L'augmentation considérable des allergies aux pollens justifie un contrôle accru de la qualité de l'air.

Le principe de fonctionnement du RNSA repose en premier lieu sur la constitution des sites de captures qui sont des sites de recueil de fond. Chaque site a été choisi par rapport à des critères climatiques, botaniques et de densité de populations. Chaque site est constitué d'un capteur de pollens, d'un responsable du capteur, d'un analyste et d'un médecin responsable clinique du site.

Côté organisation, le réseau dispose de deux structures :

**Le Centre de Coordination**, dirigé par Michel Thibaudon, a déménagé en 2002 à Saint Genis l'Argentière, près de Lyon au cœur des Monts du Lyonnais. Il reçoit les résultats des analyses polliniques et les informations cliniques associées. Il assure la rédaction de bulletins allergo-polliniques, composés d'informations polliniques et cliniques donnant des informations précises sur le risque allergique lié aux pollens présents. Ces bulletins sont transmis aux sites, médias, services du Ministère de la Santé et à tous les partenaires du RNSA. Environ 32 analystes sont répartis sur le territoire français, travaillant une journée par semaine. Deux techniciens, une secrétaire à temps partiel et des apprentis en alternance y travaillent.

**Le Centre de Palynologie (ou de formation)**, initialement basé sur Amiens et dirigé actuellement par Nadine Dupuy, a déménagé sur Bordeaux au sein de l'université (CREMEM). Son équipe effectue de la microanalyse et de la microscopie et assure toujours la formation des analystes du réseau et le contrôle qualité, seul garant de l'homogénéité et de la qualité des analyses.

Le RNSA fonctionne aussi grâce à un Conseil d'Administration, composé de cliniciens, d'analystes et de membres fonctionnels, et d'un Conseil Scientifique composé de membres nommés par la Direction Générale de la Santé, l'Institut de Veille Sanitaire, le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique, ainsi que des spécialistes en allergologie, en palynologie et en analyses biologiques.

### Une nouvelle filiale et des collaborations européennes

Depuis notre précédent article, le réseau collabore activement avec des projets européens qui s'axent sur la mesure allergène dans l'air extérieur. Ces travaux vont permettre de prouver la présence d'allergènes du pollen avant et/ou après pollinisation. Il s'agit notamment du projet « MONALISA », dans le cadre de Life environnement 2005-2008 et du projet « Hialine » (EHEA - CEE Luxembourg-Impact santé) où environ 8 pays européens travaillent en commun par le biais d'aérobiologistes.

Par ailleurs, le RNSA participe au réseau méditerranéen, MedAeronet, qui rassemble des informations sur le pourtour méditerranéen (Espagne, Italie, France...) et avec l'EAS (European aerobiology society) qui rassemble la plupart des aérobiologistes européens.

Plus récemment, le réseau vient de créer sa propre filiale RNSA Laboratoire qui produit des rapports et des informations pour des partenaires privés. La filiale développe une technique de recueil d'analyses de mesure des contaminants biologiques se trouvant dans l'air. La clientèle ciblée concerne les industries (salles propres) et le tertiaire (bureaux, hôtels, crèches...). Le procédé mis au point utilise le matériel Coriolis de la société Bertin Technologies et la microscopie optique. Le Coriolis est un biocollecteur d'air pour le contrôle de la qualité microbiologique de l'air en salles propres, air intérieur, air extérieur, applications militaires... Il permet par exemple de détecter les moisissures ou le pollen venant de process (entrée matériel) ou bien de trouver des moisissures émettant des mycotoxines dans un bureau, entraînant des pathologies respiratoires chez des salariés.

Soulignons également que le réseau a créé un pollinier naturel sentinelle sur Saint Genis L'Argentière permettant d'observer les plantes et de former la population à reconnaître les plantes et arbres allergisants. A noter sur vos agendas : le RNSA participera au 4<sup>ème</sup> Congrès National d'Asthme et d'Allergie (CNAA) les 21, 22 et 23 octobre 2009 à l'Institut Pasteur (Paris).

Le RNSA travaille également activement à modifier la loi sur l'Air de 1996 qui a « oublié » le pollen dans son texte. La loi Grenelle 2 devrait l'inclure prochainement. Ce changement dans la réglementation devrait faciliter les subventions pour le réseau dans l'avenir. La filiale RNSA Laboratoire va quant à elle développer son activité privée, destinée à l'industrie et au tertiaire. Cela permettra à terme à cette structure de reverser ses dividendes à sa maison mère...

M. HASLÉ

### Contact :

RNSA - Association loi 1901  
Tél. : +33 4 74 26 19 48  
Fax : +33 4 74 26 16 33  
Mail : [rnsa@rnsa.fr](mailto:rnsa@rnsa.fr)  
[info@analyse-air.fr](mailto:info@analyse-air.fr)  
Site : [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr)  
[www.analyse-air.fr](http://www.analyse-air.fr)